

Formation patients-partenaires

Formation de 40h en ETP – Edition 2024/2025



L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP) : C'EST QUOI ?

Il s'agit d'une démarche **centrée sur la personne atteinte d'une maladie chronique** (et ses proches) qui vise à vivre au mieux sa vie avec la maladie chronique.

FORMATION VALIDANTE À L'ETP DE LA FILIÈRE ORKiD

Cette formation ETP niveau 1 (40h) est requise pour pouvoir intervenir dans un programme d'ETP.

Plus d'information sur la formation
2024-2025 de la filière ORKiD :



QUI PEUT PARTICIPER A CETTE FORMATION ?

Il s'agit d'une démarche **centrée sur la personne atteinte d'une maladie chronique** (et ses proches) qui vise à vivre au mieux sa vie avec la maladie chronique.

QUELS RÔLES POUR LES PATIENTS ET PROCHES PARTENAIRES ?

Les patients et proches partenaires peuvent s'impliquer à tout moment dans le développement de programmes d'ETP pour répondre aux besoins des personnes atteintes de maladies spécifiques, notamment rares.

Ils apportent une aide précieuse aux équipes pour comprendre les besoins des patients, évaluer le programme et le faire évoluer au cours du temps.

Au cours d'un atelier d'ETP, un patient/proche partenaire :

- Facilite la compréhension du discours des soignants
- Aide à la prise de parole de ses pairs
- Partage son expérience, rassure et met en confiance

**Plus d'informations sur
le partenariat en santé :**



EN PRATIQUE, COMMENT ÇA SE PASSE ?



Les demandes d'inscriptions sont ouvertes jusqu'au 10 octobre 2024 sur ce lien et ce QR code : <https://forms.gle/uCCcnQDRovkUkeeRg>

Nous reviendrons vers vous rapidement afin de vous informer des candidatures sélectionnées pour cette formation.

N'hésitez pas à nous solliciter si besoin : anouk.sorin@chu-nantes.fr avec en copie j-radenac@chu-montpellier.fr

Si vous n'êtes pas disponible aux dates de cette session, vous pouvez vous inscrire en cochant la case "Je souhaite être recontacté pour une prochaine session de formation."

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation se déroulera entre fin 2024 et début 2025 avec une alternance de visioconférences les samedis matin une semaine sur deux, des modules de e-learning à valider entre les sessions et une journée préférentiellement en présentiel à Paris (option visioconférence possible).

Les frais de déplacement pourront être pris en charge (remboursement) par la filière pour les personnes résidant hors de l’Île de France. Une liste d’hôtels sera proposée aux participants qui souhaiteront arriver la veille.

Les dates de la session 2024-2025 sont les suivantes :

